



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 01/06/2018

Votre annonce n°18-43765 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.
Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 13, 83
Annonce No 18-43765
Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Métropole Aix-Marseille-Provence.
Correspondant : direction des achats et de la commande publique - service des marchés, 58 Boulevard Charles Livon 13007 Marseille.
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : travaux d'installation d'une chaufferie de secours fioul pour le réseau de chaleur existant CAMI Rousselot à Aubagne.

Type de marché de travaux : exécution.
CPV - Objet principal : 42515000
Objets supplémentaires : 45331110.
Lieu d'exécution : aubagne, 13400 Aubagne.
Code NUTS : FRL04.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

le réseau de chaleur du site CAMI Rousselot à Aubagne a été conçu avec une production 100% bois. Les difficultés rencontrées lors de la mise en fonctionnement de l'installation exacerbées du fait d'une installation mono énergie, a conduit à l'installation d'une chaudière conteneur temporaire pour pallier aux indisponibilités de la production bois pendant la période de levée des réserves.

Avec le recul sur les premières années de fonctionnement, la collectivité souhaite aujourd'hui pérenniser une production de secours et diversifier par la même occasion son mix énergétique pour un meilleur service aux abonnés.

Le remplacement d'une des 3 chaudières bois par une chaudière fioul doit répondre à cet objectif en garantissant une couverture bois de 95% et un secours de 90% des besoins.

Les travaux concernent l'installation d'une chaufferie fioul de secours pour le réseau de chaleur CAMI Rousselot à Aubagne.

Le marché est d'une durée de 1 an à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage des travaux.

Le délai d'exécution des travaux est de 1.5 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service de démarrage des travaux

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Estimation de la valeur (H.T.) : 130 000 euros.

Options : descriptions concernant les achats complémentaires : le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de la procédure adaptée article 30-i 7° du Décret no2016-360 du 25 mars 2016, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 16 juillet 2018.

Cautionnement et garanties exigés : une retenue de garantie de 5.0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements.

Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : le marché sera financé par les fonds propres de la Métropole Aix Marseille Provence - territoire du Pays d'aubagne et de l'etoile.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises : déclaration sur l'honneur (modèle dans le Dce) pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Le(S) documents(s) relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise (extrait Kbis, délégation de pouvoir, statuts...) ainsi qu'une habilitation du mandataire par ses co-traitants en cas de groupement d'entreprises.

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Capacité économique et financière - références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : certification Qualibat ou équivalent

5211 Fumisterie
5313 Installations thermiques Technicité supérieure
5342 Régulation
5554 Gestion d'équipement de production et de transport d'énergie.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- critère 1 : prix des prestations : 70 %;
- critère 2 : valeur technique : 30 %;
- sous-critère 1 : moyens humains et matériels dédiés spécifiquement à l'exécution du marché : 50 %;
- sous critère 2 : méthodologie proposée par le candidat pour réaliser les travaux, au regard des conditions dans lesquelles le chantier va se réaliser (délai d'un mois et demi, site en fonctionnement) : 50 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des candidatures : 25 juin 2018, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 7 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 4180158.

Renseignements complémentaires : la transmission des plis par voie papier est autorisée : par voie postale ou remise en mains propres : se référer à l'article 7 du règlement de la consultation. La transmission des documents par voie électronique est autorisée directement sur le profil acheteur <https://marchespublics.ampmetropole.fr> Numéro de la consultation : 4180158.

Une visite du site est facultative, les modalités sont précisées à l'article 6.2 du règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 1.e.r juin 2018.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille 22 Rue de Breteuil 13281 Marseille Cedex 6, tél. : (+33)4-91-13-48-13, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différents et Litiges boulevard Paul peytral 13282 Marseille Cedex 20.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Marseille 22 rue breteuil 13281 Marseille Cedex 6, tél. : 04-91-13-48-13, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr.

Mots descripteurs : Chauffage (travaux).

Éléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : RESEAU CHALEUR

Libellé de la facture : Territoire du Pays Aubagne et de l'Etoile - Service Financier 932 avenue de la Fleuride ZI Les Paluds 13400 Aubagne

Siret : 24130026800034

Classe de profil : Autres organismes publics

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 25 juin 2018

Objet de l'avis : travaux d'installation d'une chaufferie de secours fioul pour le réseau de chaleur existant cami roussetot à aubagne

Nom de l'organisme : Métropole Aix-Marseille-Provence

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

